

Rapport n° 17	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 25 juin 2012		Chapitre : Article :

**CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE
DU CENTRE DE SECOURS D'HIRSON**

Par délibération n° 18 du 29 janvier 2007, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à la réhabilitation et à l'extension du centre de secours d'HIRSON.

Je vous rappelle que par convention en date du 22 décembre 2000, la commune d'HIRSON a mis gratuitement à disposition du SDIS, les biens immeubles affectés au fonctionnement des services d'incendie et de secours.

Lors de votre séance du 15 octobre 2007, vous avez accepté le transfert en pleine propriété à titre gratuit par acte administratif de l'ensemble des locaux et du terrain occupé par le centre de secours d'HIRSON au SDIS sous réserve que ce dernier reste non clôturé.

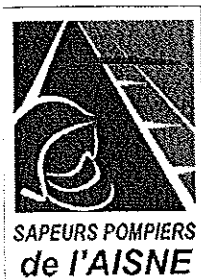
Or, il s'avère aujourd'hui que la commune d'HIRSON a mandaté Maître GOURDIN pour réaliser l'acte de vente à l'euro symbolique.

Il est donc nécessaire que le SDIS délibère sur ce mode de cession.

En conséquence, il vous est proposé de vous prononcer sur le projet de délibération ci-joint.

Le Président,


Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 17	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 25 juin 2012		Chapitre : Article :

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents :	14
Votants :	14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 25 juin 2012 à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 5 juin 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Michel CARREAU, Noël GENTEUR représentant Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patriek DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non-officier,
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non-officier.

Excusé(s) : Monsieur le Préfet,

MM. Daniel COUNOT, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE donnant pouvoir à Jean-Luc LANOUILH, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON, Colonel Stephan ANTHONY, Sergent Chef Mickaël MOINAT, Adjudant Chef Denis COUTANT.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Jean-Noël CANTELLI, Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mmes Marylène PIOT, Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

**CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE
DU CENTRE DE SECOURS D'HIRSON**

Vu le rapport n° 17 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

.../...

- autorise le Président à signer l'acte d'acquisition, à l'euro symbolique, des locaux et du terrain occupé par le centre de secours d'HIRSON au SDIS ;
- dit que la présente délibération annule et remplace la délibération du Conseil d'administration du 15 octobre 2007.

PREFECTURE DE LAONNE
18 JUL. 2012

Le Président,

Jean-Jacques THOMAS

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 h 30.

Le Président,



Jean-Jacques THOMAS